

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

concernant l'exercice
au 30 juin 2019
de

**l'Association
« Secours d'hiver / Canton de Fribourg »**


**Rapport de l'organe de révision
sur le contrôle restreint
au comité de l'Association
« Secours d'hiver / Canton de Fribourg »**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe) de l'Association « Secours d'hiver / Canton de Fribourg » pour l'exercice arrêté au 30 juin 2019. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification de l'organe de révision.


La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC et aux exigences légales, incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôles analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système du contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC, et que ces derniers ne sont pas conformes à la loi.


Michaël Picard
expert réviseur agréé
(responsable de la révision)

FIDUTRUST
REVISION SA


Gilles Python
expert réviseur agréé

Fribourg, le 9 septembre 2019
MIP/GIP/191

Annexes : comptes annuels

BILAN AU 30 JUIN 2019

	30.06.2019 CHF	30.06.2018 CHF
ACTIF		
Actif circulant		
Trésorerie	116'647.99	108'905.21
Autres créances	2'650.00	0.00
Actifs de régularisation	<u>3'215.95</u>	<u>3'622.25</u>
Total actif circulant	122'513.94	112'527.46
TOTAL ACTIF	<u>122'513.94</u>	<u>112'527.46</u>
PASSIF		
Engagements à court terme		
Dettes résultant de prestations envers des tiers	4'442.35	16'198.75
Autres dettes	9'800.16	0.00
Passifs de régularisation	<u>14'392.00</u>	<u>2'856.50</u>
Total engagements à court terme	28'634.51	19'055.25
Capital des fonds		
Capital des fonds	<u>20'243.65</u>	<u>20'243.65</u>
Total capital des fonds	20'243.65	20'243.65
Capital de l'organisation		
Capital libre	73'228.56	73'951.96
Résultat de l'exercice	<u>407.22</u>	<u>-723.40</u>
Total capital de l'organisation	73'635.78	73'228.56
TOTAL PASSIF	<u>122'513.94</u>	<u>112'527.46</u>

COMPTE DE RESULTAT POUR 2018 / 2019

	2018 / 2019 CHF	2017 / 2018 CHF
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Dons affectés	98'588.00	59'528.80
Dons libres de collectes	42'529.95	31'481.60
Dons libres	24'370.75	24'519.56
Produits des livraisons et prestations	4'410.00	4'350.00
Total produits d'exploitation	169'898.70	119'879.96
CHARGES D'EXPLOITATION		
Charges de projets	129'561.90	107'449.20
Charges de personnels	5'090.46	0.00
Charges de collecte de fonds et publicité générales	11'387.05	14'122.10
Charges administratives	23'118.70	17'716.14
Total charges d'exploitation	169'158.11	139'287.44
Resultat d'exploitation	740.59	-19'407.48
RESULTAT FINANCIER		
Produits financiers	13.10	13.10
Charges financières	-346.47	-329.02
Total résultat financier	-333.37	-315.92
Résultat avant variation du capital des fonds	407.22	-19'723.40
Variation nette du capital des fonds	0.00	19'000.00
RESULTAT ANNUEL	407.22	-723.40

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

	2018 / 2019 CHF	2017 / 2018 CHF
Résultat annuel avant variation du capital de l'organisation	407.22	-723.40
Variation de la réserve pour paiement spécial	0.00	-19'000.00
Variation autres créances	-2'650.00	0.00
Variation actifs de régularisation	406.30	-2'935.90
Variation stocks de marchandises	0.00	194.55
Variation dettes résultant de prestations envers des tiers	-11'756.40	12'667.95
Variation autres dettes	9'800.16	0.00
Variation passifs de régularisation	11'535.50	-1'292.30
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	7'742.78	-11'089.10
Variation de la trésorerie	7'742.78	-11'089.10
Justification :		
Solde de trésorerie en début d'exercice	108'905.21	119'994.31
Solde de trésorerie en fin d'exercice	116'647.99	108'905.21
Variation de la trésorerie	7'742.78	-11'089.10

TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL

	30.06.2018 CHF	Attribution CHF	Dissolution CHF	30.06.2019 CHF
Capital des fonds				
Capital des fonds				
Fonds affectés				
- Réserve pour paiement spécial	12'243.65	0.00	0.00	12'243.65
- Réserve pour augmentation aides	8'000.00	0.00	0.00	8'000.00
Total capital des fonds	20'243.65	0.00	0.00	20'243.65

Capital de l'organisation

Capital de l'organisation

Capital libre	73'951.96	-723.40	0.00	73'228.56
Résultat annuel	-723.40	407.22	723.40	407.22
Total capital de l'organisation	73'228.56	-316.18	723.40	73'635.78

	30.06.2017 CHF	Attribution CHF	Dissolution CHF	30.06.2018 CHF
Capital des fonds				
Capital des fonds				
Fonds affectés				
- Réserve pour paiement spécial	12'243.65	0.00	0.00	12'243.65
- Réserve pour augmentation aides	27'000.00	0.00	-19'000.00	8'000.00
Total capital des fonds	39'243.65	0.00	-19'000.00	20'243.65

Capital de l'organisation

Capital de l'organisation

Capital libre	76'291.78	-2'339.82	0.00	73'951.96
Résultat annuel	-2'339.82	-723.40	2'339.82	-723.40
Total capital de l'organisation	73'951.96	-3'063.22	2'339.82	73'228.56

ANNEXE AUX COMPTES ARRETES AU 30 JUIN 2019

1. Principes de la comptabilité et de l'établissement des comptes

1.1 Généralités

Les comptes annuels de l'Association "Secours d'hiver / Canton de fribourg" avec siège à Fribourg ont été établis en conformité avec toutes les recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC. Ces comptes donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'Association et sont conformes au droit suisse et aux statuts de l'association, ainsi qu'aux directives de la fondation ZEWO (service spécialisé pour les organisations d'utilité publique qui récoltent des dons). Ce sont les principes généraux d'évaluation du cadre conceptuel des Swiss GAAP RPC qui font foi.

2. Informations sur les postes du bilan et du compte de résultat

	30.06.2019 CHF	30.06.2018 CHF
2.1 Actifs de régularisation		
Produits à recevoir	3'215.95	3'622.25
	<u>3'215.95</u>	<u>3'622.25</u>
	2018 / 2019 CHF	2017 / 2018 CHF
2.2 Charges de projets		
Soutiens financiers	81'543.45	102'099.20
Charges de personnel	47'178.40	5'350.00
Autres charges liées aux projets	840.05	0.00
	<u>129'561.90</u>	<u>107'449.20</u>
2.3 Produits financiers		
Intérêts bancaires	13.10	13.10
	<u>13.10</u>	<u>13.10</u>
2.4 Charges financières		
Frais bancaires	-346.47	-329.02
	<u>-346.47</u>	<u>-329.02</u>

3. Informations complémentaires

3.1 Emplois à plein temps

L'association emploie 1 personne.

3.2 Indemnités aux organes dirigeants et transactions avec des personnes proches

Aucun jeton de présence n'ont été versés aux membres du Comité de l'Association.
 L'association n'a effectué aucune transaction avec des personnes proches.

RAPPORT DE PERFORMANCE AU 30 JUIN 2019

Buts de l'organisation (selon statuts du 2 mai 2006)

L'Association "Secours d'hiver / Canton de Fribourg" est une association à durée illimitée au sens des articles 60 et suivants du Code civil suisse.

1. L'association aide les habitants du canton de Fribourg à surmonter des situations de besoin, en premier lieu par des secours financiers et des prestations en nature. Elle communique à toutes personnes concernées des informations sur d'autres possibilités d'obtenir des prestations.
2. Elle favorise des projets qui contribuent à entraver ou à éliminer la formation de situations de détresse.
3. Elle profite de toutes les occasions de collaboration judicieuse avec les institutions publiques et les autres œuvres d'entraide. Elle coordonne ses actions avec elles.
4. Elle ne reprend pas à son compte des tâches en collaboration avec le Secours suisse d'hiver et, quant à sa représentation et ses activités, se conforme aux principes de celui-ci.
5. L'association ne poursuit aucun but lucratif ou commercial.

Les organes dirigeants

Le Comité se compose du président et de trois autres membres au moins, ils sont élus pour trois ans et sont rééligibles deux fois.

Au 30 juin 2019, les personnes suivantes sont membres de plein droit au comité de l'association :

Monsieur Prosper Hoang Dinh Thinh, président

Madame Pascale Haldimann, membre

Monsieur Raphaël Dayer, membre

Madame Madeleine Merkle, membre

Monsieur Heinrich Perler, membre

Au 30 juin 2019, le secrétariat cantonal est géré par Madame Pascale Haldimann.

Organe de révision

Fidustrust Revision SA

Ch. des Primevères 47

1700 Fribourg